RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

AVIS RELATIF A L'OUVERTURE D'UNE CONSULTATION DES ACTEURS CONCERNES PAR LA DEMANDE D'EXTENSION DES CONTRIBUTIONS FINANÇANT DES ACTIONS CONDUITES PAR L'ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA BANANE -AIB-

L'organisation interprofessionnelle AIB (Association interprofessionnelle de la banane) a demandé l'extension de son accord interprofessionnel signé le 24 juin 2022 portant sur des cotisations destinées à financer les actions communes conformes à l'intérêt général pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2025. Les objectifs de cet accord sont notamment de participer :

- à la connaissance de la production et des marchés (statistiques, indicateurs de marché, panels) ;
- à des actions de promotion et de mise en valeur de la production ;
- à des études visant à améliorer la qualité des produits ;
- à la prévention et gestion des risques phytosanitaires, des risques pour la santé des animaux, des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments et des risques environnementaux.

En application de l'article 165 du règlement (UE) n°1308/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant organisation commune des marchés des produits agricoles, une consultation est ouverte pour une durée de 3 semaines, à compter de la publication du présent avis au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Cette consultation ne préjuge pas de l'extension de l'accord en question.

Les actions et les cotisations les finançant prévues dans l'accord interprofessionnel figurent dans l'annexe et sont consultables pendant 3 semaines.

Dans ce délai, les observations des acteurs concernés peuvent être adressées :

-soit par voie électronique à l'adresse suivante : *consultationCVO-FLeg-autrescultures@agriculture.gouv.fr*

-soit par écrit à l'adresse suivante : *Ministère de l'agriculture et de* la souveraineté alimentaire*, Direction générale de la Performance économique et environnementale des entreprises, Service Développement des filières et de l'emploi, Sous-Direction Filières agroalimentaires, Bureau Fruits et légumes et produits horticoles, 3 rue Barbet de Jouy, 75349 Paris cedex 07 SP.*

Association Interprofessionnelle de la banane

Annexe 1

Annexe 1 : document type en vue de la consultation des acteurs concernés

Organisation Interprofessionnelle : AIB, Association Interprofessionnelle de la Banane			
Période	2023	2024	2025
I – Objet et description des actions prévisionnelles financées par les cotisations (conformément à la liste d'actions déclinées à l'article 164(4) du règlement (UE) n°1308/2013 modifié) :	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés (en €) 575 537 euros	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés (en €) 579 415 euros	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés (en €) 582 039 euros
a) connaissance de la production et des marchés	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés : **31 521 €**	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés : **71 875 €**	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés : **33 484 €**
Objet et description des actions :	Observatoire des marchés : - Animation du dialogue interprofessionnel & suivi de marché ; - Collecte & analyse d'informations économiques rétrospectives des informations à la filière ; - Elaboration & diffusion d'indicateurs de marché; Etudes qualitatives et quantitatives sur la consommation : - **Panel d'achats des ménages**	Observatoire des marchés : - Animation du dialogue interprofessionnel & suivi de marché ; - Collecte & analyse d'informations économiques rétrospectives des informations à la filière ; - Elaboration & diffusion d'indicateurs de marché; Etudes qualitatives et quantitatives sur la consommation : - **Panel d'achats des ménages** - Etude« usage & attitudes » des consommateurs vis-à-vis de la banane	Observatoire des marchés : - Animation du dialogue interprofessionnel & suivi de marché ; - Collecte & analyse d'informations économiques rétrospectives des informations à la filière ; - Elaboration & diffusion d'indicateurs de marché; Etudes qualitatives et quantitatives sur la consommation : Panel d'achats des ménages

f) actions de promotion et de mise en valeur de la production;	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés : 476 952 €	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés : 440 618 €	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés : 481 587€
Objet et description de la ou les action(s) :	Actions de veille et gestion de l'image du produit : - Veille et mise à jour argumentaires - Organisation / formation Information et communication auprès des cibles institutionnelles et professionnelles filière : notamment pour la diffusion des **travaux menés par l'AIB en matière de** connaissance des marchés et de qualité et logistique : - Newsletter ; - Conférences de presse institutionnelle - Relations presse professionnelle, - Réseaux sociaux. Informations auprès des professionnels des secteurs de la santé , de la nutrition et du sport : nutrition et culinaire : - **Réalisation et diffusion d'outils dédiés** (brochures, newsletter,réseaux **sociaux...)** - Participation salons spécialisés. Actions de publi-promotion auprès du Grand public Communication numérique : réseaux	Actions de veille et gestion de l'image du produit : - Veille et mise à jour argumentaires) - Organisation / formation Information et communication auprès des cibles institutionnelles et professionnelles filière : notamment pour la diffusion des **travaux menés par l'AIB en matière de** connaissance des marchés et de qualité et logistique : - Newsletter ; - Conférences de presse institutionnelle - Relations presse professionnelle, - Réseaux sociaux. Informations auprès des professionnels des secteurs de la santé , de la nutrition et du sport : nutrition et culinaire : - **Réalisation et diffusion d'outils dédiés** (brochures, newsletter,réseaux **sociaux...)** - Participation salons spécialisés. Actions de publi-promotion auprès du Grand public Communication numérique : réseaux sociaux, site web ;	Actions de veille et gestion de l'image du produit : - Veille et mise à jour argumentaires (- Organisation / formation Information et communication auprès des cibles institutionnelles et professionnelles filière : notamment pour la diffusion des **travaux menés par l'AIB en matière de** connaissance des marchés et de qualité et logistique : - Newsletter ; - Conférences de presse institutionnelle - Relations presse professionnelle, - Réseaux sociaux. Informations auprès des professionnels des secteurs de la santé , de la nutrition et du sport : nutrition et culinaire : - Réalisation et diffusion d'outils dédiés (brochures, newsletter,réseaux **sociaux...)** - Participation salons spécialisés. Actions de publi-promotion auprès du Grand public Communication numérique : réseaux

PP.

	sociaux, site web ; - Relations presse. - Evenement & publicité grand public.	- Relations presse. - Evenement & publicité grand public.	sociaux, site web ; - Relations presse. - Evenement & publicité grand public.
i) études visant à améliorer la qualité des produits;	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés 10 000 euros	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés 10 000 euros	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés 10 000 euros
Objet et description de la ou les action(s) :	Etudes sur les qualités nutritionnelles du produit, la sécurité alimentaire, lutte contre le gaspillage alimentaire	Etudes sur les qualités nutritionnelles du produit, la sécurité alimentaire, lutte contre le gaspillage alimentaire	Etudes sur les qualités nutritionnelles du produit, la sécurité alimentaire, lutte contre le gaspillage alimentaire
m) prévention et gestion des risques phytosanitaires, des risques pour la santé des animaux, des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments et des risques environnementaux	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés 40 000 euros	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés 40 000 euros	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés 40 000 euros
Objet et description de la ou les action(s) :	Inciter l'engagement de l'ensemble des acteurs vers le développement de bonnes pratiques, notamment agroécologiques, tout au long de la filière : - (1) Réalisation d'un Etat des lieux des démarches & bonnes pratiques dans la filière banane - (2) Selon priorités définies en , réalisation d'études ou / et participation à es programmes de recherche.	Inciter l'engagement de l'ensemble des acteurs vers le développement de bonnes pratiques, notamment agroécologiques, tout au long de la filière : - (1) Réalisation d'un Etat des lieux des démarches & bonnes pratiques dans la filière banane - (2) Selon priorités définies en , réalisation d'études ou / et participation à es programmes de recherche.	Inciter l'engagement de l'ensemble des acteurs vers le développement de bonnes pratiques, notamment agroécologiques, tout au long de la filière : - (1) Réalisation d'un Etat des lieux des démarches & bonnes pratiques dans la filière banane - (2) Selon priorités définies en , réalisation d'études ou / et participation à es programmes de recherche.

II – Modalités de financement par les contributions des acteurs concernés Décrire les cotisations prévues par l'accord (redevables, montants) et les modalités de perception des cotisations et les montants de cotisations estimés pour les différents maillons concernés	Contribution appelée auprès des opérateurs des stades suivants : - au stade de la mise en marché en vert (banane non mûrie) sur le marché français. Contribution assise sur les volumes commercialisés sur le marché français, hors export, en provenance de toutes les origines ; - au stade de la mise en marché en jaune, stade mûrisserie. Contribution assise sur les volumes mûris (opérateurs mûrisseurs ou ayant fait mûrir en prestation) volumes commercialisés sur le marché français, hors export ; - **Taux de cotisation : 0,50 € ht/tonne au stade 1ère mise en marché en vert** - **0,50 €** ht/tonne 1ère mise en marché en jaune ; L'ensemble des actions est générique pour le développement et la promotion de la consommation de la banane en France.

signature du président de l'organisation interprofessionnelle ou des présidents des organisations membres de l'organisation interprofessionnelle

AIB
Association Interprofessionnelle de la Banane
3, avenue du Viaduc - Bât. B3 - Fruileg
CP 60767 - 94594 RUNGIS CEDEX
Tél. : 01 45 60 72 80 / Fax : 01 46 75 36 31
Email : alb.banane@gmail.com
TVA : FR 89 790971329 - SIRET : 790 971 329 00012